

Quel outil pour mesurer l'évolution de la propreté publique ?

Pourquoi mesurer la propreté publique ?

- **Connaître les causes principales de la malpropreté (type de nuisance ou type de lieu)**
- **Justifier la mise en place d'actions**
- **Mesurer l'efficacité d'une action avant/après**
- **Communiquer vers le citoyen avec des chiffres**
- **Mesurer l'évolution de la propreté du territoire communal au cours du temps**
- **Evaluer l'efficacité d'un plan local de propreté (PLP)**

L'outil Clic 4 WaPP

- **Développé en 2016**
- **Mesure standardisée de la propreté publique**
- **Mesures répliquables qui permettent une comparaison dans le temps**
- **Possibilité d'adaptation aux spécificités du territoire concerné, de l'action à monitorer, etc**
- **Facilité de prise en main via une application web**

Le Clic 4 WaPP: plan d'échantillonnage

1. La commune définit des tronçons de mesure

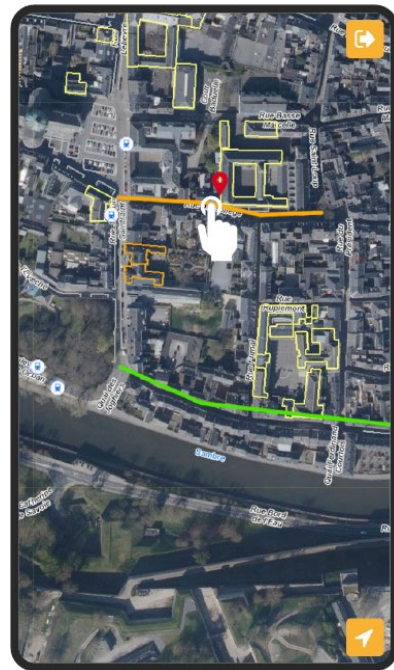
Les tronçons « obligatoires »

12 (rurales ou semi-urbaines) ou 18 (urbaines) tronçons de 200 mètres dans 8 types de lieux recensés 4 fois par an (février, mai, août et novembre)

*Plan d'échantillonnage
à valider par le DSD*

Les tronçons « facultatifs »

Nombre, longueur, types de lieux et fréquence adaptables



Le Clic 4 WaPP: plan d'échantillonnage

Les 8 types de lieux obligatoires

1. Alentours écoles : 1 (R-SU) ou 2 (U) tronçon(s)

Trottoirs, rues, parkings, places ou autres types d'espaces situés à proximité directe d'une école, où les parents attendent les écoliers et/ou où les écoliers transitent régulièrement

2. Arrêts de transports en commun : 1 (R-SU) ou 2 (U) tronçon(s)

Arrêts de bus, métro, car, gares routières, gares de train et salles/espaces d'attente. Ce type de lieu vise les endroits où les personnes transitent et attendent leur transport

Le Clic 4 WaPP: plan d'échantillonnage

Les 8 types de lieux obligatoires

3. Quartiers commerçants : 2 (R-SU) ou 3 (U) tronçons

Espaces où transitent les personnes qui fréquentent les commerces à proximité

Rues (piétonnes ou non) comprenant principalement des bâtiments dédiés (partiellement ou totalement) à des commerces. La zone de mesure comprendra au minimum 3 commerces de part et d'autre de la chaussée. Rues ou places se trouvant à l'entrée ou le long de centres commerciaux

4. Centres villes/centres de villages : 2 (R-SU) ou 3 (U) tronçons

Comprend les rues et places qui remplissent une fonction de centre dans la commune

On y trouve par exemple les bâtiments administratifs communaux, les petits commerces (ex : boulangerie, pharmacie, snacks, magasins de proximité), une église, salle des fêtes, place, etc

Le Clic 4 WaPP: plan d'échantillonnage

Les 8 types de lieux obligatoires

5. Stations-services et aires de parking : 1 (R-SU) ou 2 (U) tronçon(s)

Station-service : le tronçon passe le long de la station-service ainsi qu'à l'entrée et/ou la sortie

Parking : le tronçon passe au moins en partie à l'intérieur du parking

6. Bords de route : 1 (R-SU) ou 2 (U) tronçon(s)

Bord de route communale (ou régionale) : voie d'accès à la commune ou axe fortement fréquentés

Le Clic 4 WaPP: plan d'échantillonnage

Les 8 types de lieux obligatoires

7. Espaces naturels fréquentés/parcs : 2 (R-SU) ou 3 (U) tronçons

Espaces fréquentés pour leur fonction de loisir, de sport, et/ou de rencontre

Par exemple : parc, plaine de jeux, chemin de promenade, espace naturel accueillant des randonneurs, cyclistes, bois, forêt, ...

Espaces où passent de nombreux visiteurs (entrées et sorties, balisage, bancs publics, zones de pique-nique, zones de jeux, etc.)

8. Quartier résidentiel : 2 (R-SU) ou 3 (U) tronçons

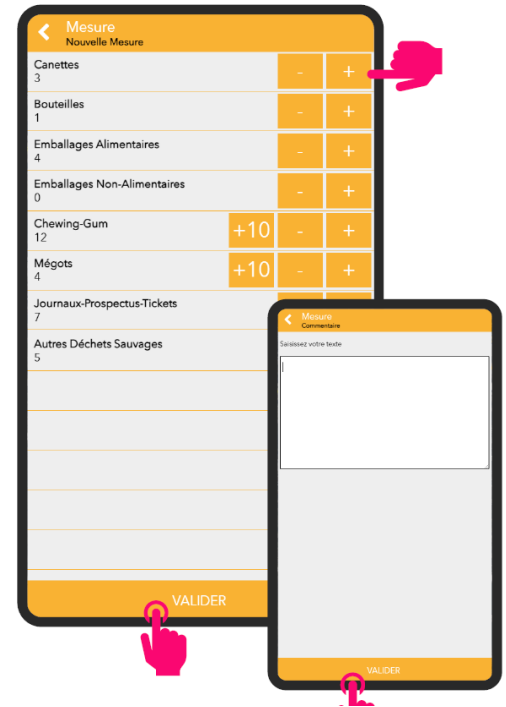
Quartiers comprenant principalement des habitations privées. Le trafic y est principalement local. La zone de mesures comprendra au moins 5 habitations

Le Clic 4 WaPP : mesures

2. La commune mesure la propreté le long des tronçons

→ **parcours du tronçon à allure de marche normale et comptage des déchets sauvages à l'aller**

- Canettes
- Bouteilles
- Emballage alimentaire
- Emballage non-alimentaire
- Chewing-gum
- Mégots
- Journaux-prospectus-tickets
- Autres

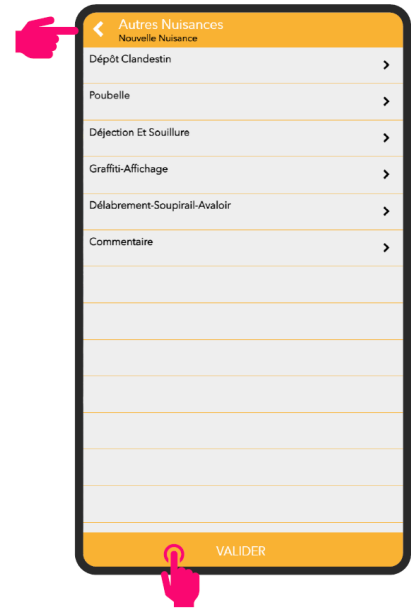


Le Clic 4 WaPP : mesures

2. La commune mesure la propreté le long des tronçons

→ **parcours du tronçon à allure de marche normale et comptage des « autres nuisances » au retour**

- Dépôt clandestin
- Poubelle publique débordante ou domestiques non collectée
- Déjection
- Souillure
- Graffiti et affichage sauvage
- Etat de délabrement
- Soupirlail et avaloire bouché



Le Clic 4 WaPP : application en ligne

- **Fruit d'une collaboration entre Be WaPP et le SPW-ARNE (protocole d'accord disponible sur le site de Be WaPP)**
- **Développée et hébergée par Be WaPP**
- **Données transmises au SPW-ARNE et à Be WaPP (accord du Collège communal)**
- **Accessible via une URL (pas d'installation requise) à partir de votre compte utilisateur Be WaPP**

<https://applications.walloniepluspropre.be/>

- **Possibilité de mesurer sur le terrain ou de retour au bureau**

Le Clic 4 WaPP : application en ligne

Clic4WaPP - Tronçons



Partie « gestionnaire »
→ Pour dessiner les tronçons

Clic4WaPP - Mesures



Partie « opérateur »
→ Pour les recensements de terrain